Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE
PRÉFET DE SEINE-SAINT-DENIS

Torcy, le 18 DEC. 2017

COMPTE RENDU

Objet	**Commission Locale de Concertation et de suivi des carrières de gypse exploitées par PLACOPLATRE**
Date et lieu	**Le mercredi 29 novembre 2017 à 16h00 – sous-préfecture de Torcy**
Participants	**M. Patrick LAPOUZE**, sous-préfet du Raincy **M. Gérard BRANLY**, sous-préfet de Torcy **M. Rodrigue KOKOUENDO**, député de la 7ème circonscription de Seine-et-Marne **M. Stéphane TESTÉ**, député de la 12ème circonscription de Seine-saint-Denis **Mme Isabelle RECIO**, conseillère départementale de Seine-et-Marne **M. Pierre LAPORTE**, conseiller départemental de Seine-Saint-Denis **M. Jean-Louis ALEXANDRE**, maire de Coubron **M. Dominique BAILLY**, maire de Vaujours **M. Hervé TOUGUET**, maire de Villeparisis **M. Pascal PIAN**, maire de Villevaudé **M. Hassan FERE**, adjoint au maire de Villeparisis **Mme Colette GAUTIER**, direction de l'urbanisme, mairie de Clichy-sous-Bois **M. Patrick VEDOVATI**, mairie de Le Pin **M. Jean-Luc SANSON**, attaché parlementaire de M. Kokouendo, député de Seine-et-Marne **Monsieur Guillaume BAILLY**, chef de l'unité départementale DRIEE 77 **Mme Nadine CHAMBOUDON**, DRIEE 77 **M. Olivier ROUSSELLE**, chef du pôle territoire, DRIAF **Mme Nelly DANINTHE**, chargée d'études, Conseil Départemental Seine-et-Marne **M. Franck BRACHET**, DGA adjoint, Cté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne **M. Frédéric PARIS**, conseiller technique, Cté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne **M. Jean-Luc MARCHAND**, directeur industriel Placoplatre **M. Gilles BOUCHET**, responsable développement des carrières Placoplatre **M. Christophe PERQUY**, directeur exploitation des carrières Placoplatre **M. Philippe DI MASIO**, carrière Le Pin Villeparisis - Placoplatre **M. Nicolas PETIT**, carrière Le Pin Villeparisis - Placoplatre **M. Benoît SEGALEN**, carrière de Bernouille - Placoplatre **Mme Sophie MAMBRINI**, responsable environnement des sites carrières Placoplatre **M. Eric FLAMAND**, conseiller de Placoplatre **M. Francis REDON**, association Nature Environnement 93 **M. François COCHAIN**, association du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement **M. Gregory JURADO**, association ADEBF **M. Roger BONNET**, association Les Amis de la Terre et de la Dhuys **Mme Jocelyne NADEAU**, association pour la Défense des Habitants de Le Pin **M. Pierre-Jacques KALKOTOURIAN**, association ADEBF **M. Alain CHANU**, association Effort de Vaujours **M. Gérard MUNAUT**, association Coubron Environnement **Mme Marie-Françoise PIAN**, association Villevaudé Demain **Mme Chloé HENRY**, sous-préfecture du Raincy **Mme Magali BARBIER**, sous-préfecture de Torcy

	Monsieur Grégory MESBAH, sous-préfecture de Torcy **Madame Christine CROISET**, sous-préfecture de Torcy
Excusés	**M. Xavier VANDERBISE,** conseiller départemental et maire de Courtry **Mme Lydie WALLEZ,** maire de Le Pin **M. Pierre-Yves MARTIN,** maire de Livry-Gargan **M. Bengali GASSAMA,** bureau de l'environnement, préfecture de Seine-Saint-Denis **M. Paul MIGUEL,** président de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne **Mme Isabelle GRIFFE**, DRIEEA 93

Le présent compte rendu est accompagné des présentations diffusées en séance.

Les sous-préfets ouvrent la séance par la présentation de l'ordre du jour et invitent Placoplatre à présenter le bilan d'exploitation et le suivi environnemental des carrières exploitées.

A l'issue de la présentation par Placoplatre (cf diaporama joint), l'association pour la Défense des Habitants de Le Pin demande qui contrôle la qualité des remblais.

Placoplatre indique que chaque camion fait l'objet d'une demande d'acceptation. Un bordereau de suivi permet de connaître le diagnostic des sols et, un contrôle visuel et olfactif est réalisé systématiquement. En cas de problème ou de non-conformité, le contenu du camion n'est pas déchargé.

L'association Villevaudé Demain prend la parole sans la demander et évoque la clôture du Bois Gratuel en utilisant une métaphore outrancière inappropriée.

Le sous-préfet de Torcy interrompt cette intervention pour rappeler les règles élémentaires de bienséance et l'objet de la commission dont la vocation est de créer un cadre d'échanges et d'information. Il insiste sur la nécessité de maintenir un climat de travail serein et respectueux des valeurs de la République.

L'association Villevaudé Demain refusant de retirer les propos infamants, les sous-préfets lèvent la séance, laquelle sera reportée en 2018.

Le sous-préfet du Raincy

Patrick LAPOUZE

Le sous-préfet de Torcy

Gérard BRANLY